

À la reconquête des friches industrielles



Le site de l'ancienne raffinerie de soufre va devenir un éco-quartier et s'insérer dans la ville.

Source : agence d'architecture Pierre Tourre

Depuis 2001 et l'adoption du nouveau POS (Plan d'occupation des sols) devenu depuis PLU (Plan local d'urbanisme), la ville « se reconstruit sur elle-même pour stopper la consommation de nouveaux espaces ». 250 hectares, soit 25 % de l'espace urbanisé ou urbanisable de la commune, ont ainsi été déclarés inconstructibles, classés espaces naturels et agricoles. Cela n'a pourtant pas empêché la ville de croître, mais de manière plus cohérente et durable. En effet, en contrepartie, les constructions en R+2 maximum (immeubles de trois niveaux, rez-de-chaussée et deux étages) ont été rendues possible, permettant une densification modérée du tissu existant. Au centre-ville, boulevard Victor-Hugo,

sur l'emplacement d'anciens chais abandonnés, 157 logements en immeubles collectifs ont été créés. De même, dans le quartier des Près St Martin, en bordure du canal à la place des anciens entrepôts de sous-traitants de la Mobil, 184 logements collectifs et 180 individuels ont vu le jour. À l'entrée est de la commune également, près de la zone d'entreprises du Barnier, 87 logements ont été réalisés. Des programmes de logements individuels sont encore aujourd'hui en projet, mais un rééquilibrage s'opère avec les logements collectifs, notamment locatifs, qui faisaient jusqu'alors cruellement défaut. Désormais, le collectif ne se limite plus uniquement au logement social. La reconquête des friches industrielles

est en marche. À la suite de ces réalisations, le projet de réhabilitation du site de l'ancienne raffinerie de soufre, va finalement en devenir l'opération la plus symbolique. Ce site de 4,5 hectares, proche du centre historique, est l'une des friches industrielles les plus visibles. Avec une grande exigence de qualité, ce projet témoignera de la nouvelle orientation donnée au dévelop-

« La reconquête des friches industrielles est un enjeu essentiel pour l'harmonie de notre ville. »

Claude Léon
Maire-Adjointe
déléguée
à l'Urbanisme
et aux Travaux.